

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: Un an 10 fr.; France et Etranger: 12 fr

Les Fonctionnaires

contre le remboursement des bénéficiaires de guerre

Notre excellent confrère « La Tunisie Française » avec ce souci méticuleux qu'on lui connaît de n'apporter dans les discussions que des faits d'une rigoureuse exactitude a pris la peine de rechercher dans les procès-verbaux de la défunte Conférence Consultative les mobiles qui avaient guidé le gouvernement à demander l'application à la Tunisie de l'impôt sur les bénéfices de guerre - impôt juste et raisonnable - alors que le Maroc s'en abstient, peut-être parce que les appétits y étaient moins déchaînés, moins après à la curée. Et il a trouvé, *horresco referens* qu'il s'agissait surtout d'améliorer la situation des fonctionnaires « qui craient famine et faisaient entendre de sourds grognements parce qu'ils n'étaient pas traités comme leurs collègues d'Algérie qui se voyaient octroyer des avantages sérieux alors qu'ils jouissaient de l'indemnité du quart colonial qu'eux n'avaient point. »

C'est donc sous la pression de l'élément administratif et pour faire face aux charges qu'allait engendrer le relèvement des salaires que le gouvernement saisit l'occasion, si l'on peut dire « par les cheveux » pour établir cet impôt sur les bénéfices de guerre qui fait aujourd'hui couler tant d'encre, dont il pensait bien en garder une grosse part pour boucher des trous.

Celui-ci, sans l'arbitrage Ador, ne soulèverait plus aucune opposition et chacun s'y soumettrait comme le condamné à mort est bien obligé d'accepter la sentence après rejet de tous les pourvois possibles ou le passant la tuile qui lui tombe sur la tête.

Cet arbitrage Ador fit dresser l'oreille aux quelques spéculateurs étrangers, dont les noms sont sur toutes les lèvres, qu'on est toujours sûr de trouver au premier rang lorsqu'il s'agit de nous créer des embarras et de mettre des bâtons dans les roues de notre protectorat et ils firent tant et si bien que le gouvernement métropolitain donna l'ordre de rembourser.

C'est bientôt dit mais du coup les choses se compliquèrent et nos compatriotes justement émus d'une décision qui les mettait en état d'infériorité manifeste devant l'élément étranger réclamèrent leur part de remboursement. Ce n'était que justice, les fonds provenant de cet impôt n'ayant nullement été affectés à des besoins de la défense nationale comme se plaisent à le crier les opposants qui savent pourtant bien qu'on peut rembourser sans pour cela faire payer une seconde fois le contribuable en appliquant des taxes de sortie sur certains produits du sol et du sous-sol.

Il est navrant de voir que les plus acharnés des opposants au remboursement à leurs compatriotes sont précisément les bénéficiaires ou du moins une partie des bénéficiaires de cet impôt, ceux qui à l'heure actuelle mettent tout en œuvre, jouent de toutes les cordes, ouvrent des souscriptions même - dans quel but ? - pour obtenir la précaution qui grèvera le budget d'un nombre assez élevé de millions dès son application intégrale, c'est-à-dire en 1924 probablement.

Le remboursement, grâce aux moyens indiqués par le « Journal de Tunis » et que nous avons préconisés nous mêmes, ne coûterait pas un centime aux contribuables.

Seule, peut-être, l'odieuse camarilla des spéculateurs, qui ont déjà passé des marchés à livrer, pourrait être atteinte. Qu'importe ?

Cette classe de mercantis est-elle donc si intéressante qu'on doive la protéger au point de nous faire perdre aux yeux de nos protégés le bénéfice de quarante années de protectorat ?

Aussi, nous ne pouvons que nous associer au vœu de la Chambre de Commerce de Bizerte en regrettant que celle de Tunis n'ait pas conclu dans le même sens, cela aurait permis à M. le

Résident Général de faire valoir avec plus de force et d'autorité les droits incontestables des français au remboursement ainsi que l'a exposé si lumineusement M. Balliman, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, dans la lettre reproduite par le « Petit Matin ».

Il y a des outrages qui ne méritent pas la peine d'être relevés, c'est pourquoi nous passons sous silence ceux qui ont été engendrés par cette affaire qui risque de rompre à tout jamais l'harmonie et la bonne entente si nécessaires entre les divers éléments qui peuplent la Tunisie pour le développement et la prospérité de la Régence.

BULLETIN

Un office inutile et coûteux à supprimer

Le « Journal de Tunis » a justement demandé la suppression de l'Office du protectorat tunisien à Paris dont l'utilité n'est plus à démontrer. Il ya longtemps qu'on est fixé à ce sujet; l'économie pour 1923 s'élèverait exactement à 154200 francs qui se décomposeraient ainsi :

Personnel à traitement fixe :
1 directeur 20000 fr.
1 sous-directeur 18000 fr.
1 chef de bureau 14000 fr.
1 rédacteur 10000 fr.
et, tenez-vous bien : 2 dactylographes qui assurent tout le service de l'Office ;

il y a encore 1 concierge et 1 garçon de bureau, tous à la journée qui coûtent 25000 francs.

Aux appointements fixes du personnel dirigeant il faut ajouter :

frais de représentation du directeur 4000 fr.
Indemnité de résidence 4800 fr.
Indemnité de déplacement 800 fr.
Indemnité de liberté de vie 7600 fr.

Total 172000 fr.

Il y a encore quelques petites dépenses :

pour le mobilier : 1000 fr. (!)
la bibliothèque et le bulletin : 12000 fr. (!!)
les loyers (?) et contributions : 12000 fr. (!!!)
les frais de bureau : 8000 fr. (!!!!)
le chauffage, éclairage et téléphone : 7000 fr. (!!!!!)

ensemble 40000 fr.

Ce n'est pas tout :

Enquêtes économiques, missions, enquêtes, PUBLICITE : 10000 fr. (!!!!!)
frais de déplacement

Récapitulons : 62000 + 25000 + 17200 + 40000 + 10000 = 154200 fr.

jetés par les fenêtres quand nous avons tant de peine à acquitter nos impôts et à assurer notre pauvre existence !

Si encore cet office rendait le moindre service à la colonisation, on pourrait le maintenir avec un seul agent et une dactylographe mais le mieux, comme l'a demandé notre excellent confrère, serait de charger l'Office tunisien de la rue Tronchet si excellemment dirigé par notre ami Carassonne de représenter la Tunisie moyennant une rétribution minime d'une douzaine de billets de mille.

Le protectorat est trop prodigue des deniers publics, il jongle avec eux, ce qui alarmait notre regretté ami le sénateur Gallini qui mettait toute sa confiance en M. Lucien Saint pour arrêter le flot toujours montant des dépenses.

Echos et Nouvelles

Au Conseil municipal de Sousse
Hommage au Sénateur Gallini

Les craintes qu'avait pu faire naître une information d'un journal de Sousse « Le Sahel » sont dissipées. Le corps de notre ami reposera dans sa chère ville de Sousse qu'il aimait tant. Le Conseil Municipal, réuni un de ces jours derniers a voté les fonds nécessaires aux funérailles et à la construction d'un caveau surmonté d'un monument funéraire dont le modèle a été soumis à la famille.

De plus, l'assemblée communale a décidé à l'unanimité des voix que le boule-

vard nouvellement créé qui va de la place Pichon à l'avenue Victor Hugo porterait le nom de « Boulevard du Sénateur François Gallini ».

A la suite de ces décisions portées à la connaissance de la famille du défunt, notre ami, M. Charles Gallini, son fils avocat à la Cour d'appel de Paris, a adressé à M. Clabé frons de vice-président, une lettre de remerciements dont lecture a été donnée au Conseil.

Elle est conçue en ces termes :

Monsieur le Président,

Le haut témoignage d'affection et de fidélité à son souvenir que le Conseil Municipal de Sousse a tenu à rendre à mon père en lui décernant les honneurs d'un monument funéraire, nous a profondément touchés.

Par sa volonté de confier à la pérennité du marbre le soin de perpétuer les mérites de son ancien Président, l'Assemblée communale a prouvé que le sacrifice constant de mon père aux intérêts de tous ne l'a pas trouvé indifférent et que sa reconnaissance s'est élevée à la hauteur de son dévouement.

Aussi, nul hommage à une mémoire désormais vénérée ne pouvait, plus que le sien, nous attendrir et nous reconforter.

Nous en garderons toujours le fier et reconnaissant souvenir.

Je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien présenter à MM. les Membres du Conseil municipal l'expression de notre vive gratitude et d'agréer vous-même l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A l'ouverture de la séance, le président de l'assemblée, notre ami M. Zaouche, caid-gouverneur du Sahel avait prononcé l'éloge de notre cher ami en ces termes :

Messieurs et chers Collègues,

C'est le cœur serré d'émotion que j'ouvre aujourd'hui cette première session depuis le décès de notre regretté et dévoué Vice-Président, M. le Sénateur Gallini.

Sa perte, profondément ressentie par la Tunisie entière, et particulièrement douloureuse pour le Conseil Municipal de la ville de Sousse. Fixé dans cette ville depuis trente-cinq ans, il a été appelé à diriger les intérêts de la commune en 1906 à la mort du regretté M. Robert.

Beaucoup parmi vous, Messieurs, ont connu la ville il y a une trentaine d'années quand les vagues furieuses venaient frapper les fortifications ; la ville européenne n'existait presque pas ; seule, la ville indigène construite sur une colline au bord de la mer dominait du haut de la Casbah la grande Bleue d'un côté et la magnifique forêt d'oliviers de l'autre.

Depuis cette époque, quelles transformations ! une ville moderne a surgi avec des rues larges, des squares ombragés et fleuris ; elle a, de plus été dotée de tout ce qui fait le confort et les commodités des grandes villes : un marché, un Hôtel des Postes, de nombreuses écoles, un Musée, un Théâtre-Casino et surtout un somptueux Hôtel de ville qui fait l'admiration de nos visiteurs par son style hispano-mauresque et sa décoration intérieure.

Notre ville a été ainsi richement dotée en très peu de temps et avec le moins de dépenses possible ; elle le doit à la sage et intelligente administration de son Conseil Municipal sous la direction éclairée de M. le Sénateur Gallini qui n'a jamais ménagé ni son talent ni sa santé pour la défense des intérêts de la ville.

Les habitants de Sousse ne l'oublieront pas et conserveront éternellement le souvenir affectueux de l'homme de cœur qui était notre ancien et dévoué Vice-Président ; nous devons faire de notre mieux pour perpétuer son souvenir et le rappeler à la génération future.

La tâche du Conseil Municipal est rendue plus aisée aujourd'hui, il aura surtout à cœur d'entretenir dans le meilleur état de propreté et d'hygiène toute la ville de Sousse sans exception aussi bien

les beaux quartiers de la ville européenne que ceux de la ville arabe.

Modestes artisans ou simples ouvriers, les Tunisiens contribuent pour une bonne part au paiement des taxes municipales ; ils ne doivent donc pas être négligés. La ville arabe qui a été un sacrifice jusqu'ici permettez-moi de vous le rappeler amicalement, a droit à toute votre sollicitude ; je suis persuadé que vous saurez faire les sacrifices nécessaires pour donner satisfaction à ses habitants.

Mettons-nous donc au travail, Messieurs, étudions minutieusement le budget soumis à notre examen ; sachons trouver des solutions aux difficultés de l'heure, travail qui ne sera pas insurmontable pour des hommes de grande expérience comme vous.

Permettez-moi, avant de terminer, de présenter, au nom du Conseil municipal, nos hommages à la veuve de M. le Sénateur Gallini et l'assurer de notre profonde sympathie.

Le Conseil Municipal profondément ému s'associe aux paroles de son Président et décide de suspendre la séance en signe de deuil.

Ses amis de toute la Tunisie se joignent à la famille du Sénateur Gallini pour remercier le Conseil Municipal de Sousse et son distingué président.

Le voyage du bey en France

On connaît aujourd'hui le programme du voyage du bey en France qui ne deviendra définitif qu'après approbation du ministre des affaires étrangères.

S.A le bey, après les réceptions officielles, ira passer quelques jours dans la propriété du résident général aux environs de Toulouse, ce qui dénote bien, comme nous l'avons dit les relations très étroites qui existent entre la Cour et la Maison de France pour le plus grand profit de la politique française en Tunisie.

Société Générale

La Société Générale délivre des billets et des lettres de crédit circulaires payables dans le monde entier.

Dans le monde indigène

Un important mouvement vient d'avoir lieu dans les caïdats et les administrations tunisiennes : section d'Etat, justice et habous.

Plusieurs de nos amis reçoivent un avancement justement mérité.

Si Naceur ben Saïd, ancien officier des spahis passe au caïdat des Majeurs notre ami si Mohamed Torqui, devient sous chef de la section d'Etat, Si Ahmed Ben Aïed, Khalifa du Kef passe Kabia à la l'Enfida ; si El Hadi Chahed, interprète principal devient sous chef de bureau à justice tunisienne ; si Mohamed El Quartani, si Bechir Zaouche, si Hamida El Habib, sont nommés à des postes élevés.

Nous adressons à tous nos sincères félicitations.

Il n'y a que Djouini qui passera au rang élevé (?) de bach-Hamba! ses anciens administrés de Tadjerouine s'en réjouiront fort.

La Société Générale

loue des compartiments de coffres-forts depuis 40 francs par an ou à raison de 5 francs par mois.

Garde de colis et de caisses d'argenterie

La « Voix des Cheminots »

On nous écrit :
Fédération des travailleurs des chemins de fer de France, Colonies et Protectorats

Union des Syndicats B-G et S-G

Tunis, le 25 Mai 1923

Monsieur le Rédacteur en Chef
Nous lisons dans la « Petite Tunisie » du 29 mai courant sous le titre *Une brochure* l'affirmation que M. Pellegrin est propriétaire-directeur de la « Voix des Cheminots ».

Votre bonne foi a sans doute été surprise.

En effet, la « Voix des Cheminots », organe corporatif est dirigée et administrée par la Commission exécutive de

Demandez partout
Le Rhum Chauvet

l'Union des Syndicats B-G et S-G qui a reçu délégation à cet effet du congrès des réseaux en date des 10 et 11 mars 1923

Nous vous prions d'insérer la présente rectification.

P. la Commission exécutive

Signé : SORBA

Nous ne voulons pas ouvrir de polémique mais un journal peut appartenir à quelqu'un ou à une société et être dirigé et administré par une commission ou par un directeur et un administrateur désignés à cet effet.

Avant de devenir notaire à Vidouban la « Voix » n'appartenait-elle pas à M. Malivin ? Mettons que notre informateur se soit trompé et n'en parlons plus.

Ce Cadavre de Sionisme

par Jacques Bahar

III

Elle entretiendra éternellement une situation superficielle instable et inquiète, comme dans son alliance française. Toujours le sionisme restera comme l'oiseau sur la branche.

En plus, l'Angleterre a excité l'inimitié catholico-arabe, qui ne désarmera jamais ; le catholicisme poussant l'Islam. Et, avec cet Islam, il n'y aura pas de paix, tant que Jérusalem ne sera pas retournée aux mains des Turcs.

Sauf incident catastrophal, ce jeu de bascule peut durer encore des années et la juiverie être grugée de plus belle, la volatilisation de l'argent volé ne pouvant qu'être agréable à l'Eternel. Quel autre argent que celui du vol, peut-on consacrer à un Sionisme sans Dieu ?

On nous ferait injure amère de croire que nous n'avons pas tout tenté pour réaliser le sionisme selon une doctrine. Nous y avons travaillé depuis 1897 jusqu'en 1914.

Partant du principe que nous ne pourrions reconquérir la Palestine que portés sur les épaules des peuples, nous avions construit un système impliquant d'abord à l'intérieur du mouvement la suprématie des intellectuels et ensuite de proche en proche la direction intégrale du judaïsme.

Le mode opératoire était de faufileur dans l'Alliance Israélite un millier de Sionistes à 6 fr. de cotisation par tête, puis à l'assemblée annuelle, de flanquer tout le comité à la porte et de s'emparer des cinquante millions pour en constituer le premier fonds national.

Plus tard, l'Alliance a eu vent de ce complot et a paré à tout péril de ce genre, en modifiant ses statuts, qui ne permettent plus d'adjonction de nouveaux membres du Comité que par captation. Le cheval de Troie ne peut plus passer, donc c'était une idée auparavant.

Sorti des capteurs de l'Alliance, on sommait la « Jewish Colonisation Association », dite J. C. A. d'avoir à verser au sionisme sa fortune de 300 millions constituée par le baron de Hirsch et à se disloquer.

Cette fois, ce ne devait plus être renouvelé des Grecs, mais des Hébreux : Le siège de Jéricho.

Nous en fimes part à Bernard Lazare ; il écouta méditativement puis nous dit effrayé : « Ne soufflez jamais mot de pareil projet à qui que ce soit, fût-ce à votre oreiller. »

En vérité, il était ami de tout ce monde et ne pouvait tremper dans un complot hostile.

Notre plan n'étant pas une boutade, mais une idée d'Etat sérieuse, il lui fallait des soutiens qui ne pouvaient être qu'au Comité de Vienne. Nous en parlâmes à Nordeau. Il n'était pas ennemi des idées énormes, il faut lui rendre cette justice. C'est magnifique ! s'écria-t-il.

Ce qui l'avait attaché, c'était notre

Gouvernement Général de l'Algérie

Emprunt 6 o/o 1923
La Société Générale reçoit sans frais les souscriptions à cette émission.

théorie philosophico-historique de base que tout peuple qui se constitue ou se reconstruit politiquement entre ou doit être méthodiquement ramené dans son enfance historique.

Toute jeunesse est la période bio-physiologique de l'assimilation et elle se manifeste chez les peuples, comme chez les individus, par la préhension, la prestation, le rapt et la guerre.

Nous lui citâmes, à l'appui le chapardage de la vaisselle plate des Egyptiens par nos pères, l'enlèvement des Sabines par les Romains, les invasions sarrasines de l'Islam naissant, la brigandage de la Silésie par la Prusse expansionniste etc.

Et nous concluons : Si nous voulons, être une nation viable, il faut débiter par la rapine. Mais pourquoi nous voler entre nous ? demanda-t-il. « Pardons ! Les riches et les intellectuels sont deux nations distinctes et ennemies. Nous disons bien « nos grands riches » mais nous disons ensuite « leur argent et pas le nôtre ». Prenons-le pour qu'il le devienne ! Mais en réalité on n'appauvrit personne, car les multimillions de l'Alliance et de l'Israël appartiennent déjà au peuple d'Israël par affectation préalable !

Ces fortunes devaient servir à conquérir les synagogues mondiales en licenciant les consistoires de riches remplaçables par des administrateurs sionistes, recrutés parmi les intellectuels pauvres.

Car nous n'imaginions pas le sionisme sans religion et même sans réforme religieuse, édictée par un parlement théologico-politique universel. C'est en ce point que résidait le vice mortel du Sionisme il ne pouvait jamais devenir religieux, parce que dès le début, il s'est vendu aux protestants, qui n'ont jamais cessé d'en monopoliser le gouvernement occulte.

Notre sionisme eût enfin fondé partout des universités de judaïsme social comme nous l'avions développé au « Flambeau ». Nous ne concevions pas en effet une nation, une éthique juive, qui ne se fût pas équilibrée en tout, sur l'humanité entière. C'était le contraire du système Herzl, Nordau et Weismann, qui n'ont vu que le judaïsme isolément comme des barbares.

Une fois prêts, nous disions au pape : Ou bien vous allez faire prier et prêcher dans tout le catholicisme en faveur du retour d'Israël à Jérusalem et alors nous concluons une alliance religieuse éternelle, ou bien, nous allons vous lancer dans les nations catholiques des milliers d'apôtres et missionnaires recruteurs de prosélytes. Voilà notre plan, notre technique, nos doctrines. Si vous nous croyez les plus forts, défendez-nous.

(à suivre) Jacques BAHAR.

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Sup^{er}. d'Alger
Téléphone 552

Suite des Echos

La Tunisie et ses richesses

Napoléon estimait qu'« un court dessin valait mieux qu'un long rapport » Il ne connaissait pas le cinéma. et son raisonnement était purement militaire.

Car, à notre époque, si l'on se place au point de vue économique, un bon film vaut certes mieux qu'un long exposé.

Les chiffres les plus éloquentes, les indications les plus précises, les rapports les plus détaillés, les plus minutieusement dressés, ne pouvaient en vérité, mieux que n'a fait le cinéma, mais présenter l'œuvre féconde en résultats de notre ami M. Portelli, à Djebel-Trozza.

Aujourd'hui d'une mine, qui constitue à l'heure actuelle une des plus florissantes industries de la Tunisie, M. Portelli a créé une véritable cité d'ouvriers avec ses rues, ses avenues, ses places publiques, son école, son église, son laboratoire, ses magasins, sa police, son dispensaire, son marché : il y a de la vie, de l'animation, du travail à Djebel-Trozza.

L'exploitation s'est inspirée des procédés les plus modernes, et l'outillage très perfectionné est tel que le rendement de la mine atteint, on peut dire, le maximum.

Djebel-Trozza constitue une véritable richesse pour la Tunisie, le cinéma s'est d'ailleurs chargé sur ce point de nous édifier complètement, et le public nombreux, qui était au Palmarium a applaudi spontanément l'œuvre grandiose de M. Portelli, dont l'activité et le travail opiniâtre ont fait naître des flancs d'une montagne, jadis tout mystère et tout silence, un village laborieux qui, en reconnaissance s'appellera « Portellville »

Tous nos compliments vont à Pathé-Consortium-Cinéma, dont les prises de vues sont excellentes, et dont l'opérateur a su mettre en relief les parties essentiellement intéressantes de la mine.

Dans la salle dit « La Tunisie Française » a qui nous impruntons ce compte-rendu en regrettant qu'une indisposition ne nous ait pas permis d'y assister, nous avons noté la présence de MM. de la Charrière, Daloz, substitut du procureur de la République ; Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur ; Le Theuff, Lhomme, Randon, Saumagne, Campana, directeur de la Sûreté publique ; colonel Feïci, Buzié, et de nombreux confrères de la presse.

Pendant que le casino d'Hammam-Lif...

Pendant que le Casino d'Hammam el Lif reste portes closes, faute de l'autorisation d'une dérogation à l'article 10 des statuts du cercle pour permettre à ses dirigeants de ne pas se ruiner en travaillant, comme en 1921, un tripot qui a fonctionné tout l'été dernier vient de rouvrir ses salons dans un café de la localité.

C'est ce qu'on peut appeler se jouer des autorités pour le plus grand profit de tunsisiens qui n'ont d'autres charges que d'entretenir des guetteurs pour surveiller les allées et venues des policiers qui pourraient arriver pour opérer une descente.

Une subvention disoutable

Lorsque nous élevions en 1921 une énergique protestation contre l'avance faite au directeur de théâtre sur les exercices à venir, pour couvrir les insuffisances de recettes, nous nous doutions bien qu'il ne pourrait achever son contrat sans un complément de subvention mais nous ne nous attendions certes pas à lui voir octroyer 180000 francs soi-disant pour nous donner une saison lyrique de deux mois.

Notre Conseil municipal a sans doute beaucoup d'argent en caisse, mais avant d'amuser les gens - et ici nous félicitons sincèrement et vivement notre ami le colonel Félici qui a su refuser son vote - ou commence par donner un peu de propriété à une ville qui passe aux yeux des touristes, nous avons le regret de le dire, pour la plus sale... après Fez, capitale du Maroc, on commence par faire disparaître tous ces abominables cloaques des environs du port et de l'avenue Jules Ferry qui donnent tout l'hiver une si piètre idée de notre administration municipale.

Au surplus, cette Administration municipale, telle qu'elle est comprise, ne répond plus aux besoins d'une grande ville comme Tunis.

Il appartient à M. le Résident Général soit de donner à la Tunisie les municipalités élues « qu'il a promises » soit de remanier de fond en comble les attributions des municipalités en leur laissant la responsabilité pleine et entière de leurs décisions alors qu'en réalité c'est le bureau des communes au dar el bey qui administre et dirige toutes les communes de la Tunisie, les conseils municipaux n'étant là que pour copier conforme. Et c'est un rôle qui a fini son temps aujourd'hui et doit faire place à des municipalités élues ou tout au moins débarrassées d'une tutelle mortifiante.

AVIS

Il est donné avis au public que le lundi 2 juillet 1923, à 9 heures du matin, il sera procédé au bureau de Bit-El-Mal, 55, rue de l'Eglise à Tunis, A LA VENTE DES IMMEUBLES ci-après indiqués : 1° Une olivette dite « Sania Aboud », dans la ghaba de la Marsa, comptant de 200 pieds 2° Les 26/32 d'une parcelle de terre dite « Ard El Hadj Ech-Charki, immatriculée sous le n° 14, 941 et située à Sidi-Daoud, sur la route de Tunis à la Marsa, d'une contenance de 2 ha 0170. Ce terrain renferme un puits et 16 figuiers.

Pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser à l'Administration du Bit-El-Mal

Brevet Tunisien N° 1755

M. Domenico Lo. Monaco, professeur en chimie à Rome, propriétaire du brevet tunsisien n° 1755 du 21 septembre 1920, pour engrais chimiques fertilisants, désire entrer en relations avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur-conseil, à Tunis, 20, rue de Russie

La Côte du Soleil

Korbous

Établissement Thermal sous la Direction d'un médecin. - Masseurs diplômés expérimentés Les Hôtels sont exploités par la compagnie, avec des prix de pension de 25 frs par jour l'Hôtel des Thermes 20 frs. à l'Hôtel des Sources comprenant chambre, petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (vin non compris) Un restaurant cachir est installé à Korbous. Location de villas et d'appartements. Transports automobiles en auto-car - Maison Berliet, Avenue de Carthage. Départ à 8 h. du matin. Retour à Tunis à 18 h. 1/2 en hiver. j

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants. Av. J.-Ferry - Tunis

Le lait concentré suisse **BERNA** est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur Dépositaires : 3 rue des Belges - Tunis

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Dépt de Machines Agricoles 41, Rue Al-Djazira

Maison de Pyrotechnie

Fondée en 1888 **J. Paonessa & Fils** Artificiers Inventeurs de Projectiles de Guerre Fabricateurs de S.A. le Boy et de la ville de Tunis Fabrique à Bergal - Magasin de vente : 3, rue de Bretagne Vente et location d'articles d'illuminations et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées **TRIBUNES EN LOCATIONS** Téléphone : 4.30

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent. PUBLIE LE DIMANCHE

Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 et 24 pages Le N° ordinaire et le Magazine réunis 30 cent

SPECIMEN FRANCO SUR DEMANDE Abonnements à EXCELSIOR dans les Départements et Colonies : trois mois 18 fr. - six mois 34 fr. - un an 65 fr. Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE : Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR trois mois 2 fr. 50 - six mois 4 fr. 50 - un an 8 fr. Abonnements spéciaux au N° ordinaire du dimanche à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr. En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5079), demander la liste des correspondants et les conditions de l'abonnement.

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

PRODUITS ALIMENTAIRES et de crémes colorées - **Boccara et Nizard** - Grès et Dmi-Gros - Expédition à l'Intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France - Premier ordre G - L. deLacroix, propriétaire - Soussé (Tunisie).

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste = Tunis.
Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia - Tunis **J. & A. BEMBARON**. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Électriques A. Minaud et Fils, ancien Accouturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis - réparations - Magnéto - Toutes Machines Électriques Robbinage - Enroulement.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{re}, 1, Place Pichon - Soussé - Ghapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - A telier de Modes - Maison de toute confiance

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis - Brai frères et Cie, pp^{res}.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod - Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercerie Parisienne - Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis - Hautes nouveautés. Seul Dépôt du gant «Perrin», des parapluies «Revel» et parfumerie «Arys». Fournitures complètes pour couturières et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAV, 4, avenue de France - Tunis. Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

EMPRE AVANTI - Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Soussé Tunisie - Concommissions de premier choix - Liqueurs à marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 117, Avenue de France - Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France - Sfax - 1^{er} ordre - propriétaire - Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Droguerie de la Poste. - S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. - Produits photographiques, produits chimiques etc.

MANSOUR BEN GEMAA - Skyp Changler - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie - Maison fondée en 1900

MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis - Télégr. AZERM Tunis - Téléph. 3.48 - Quincaillerie - Ferronnerie-anti. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

Importation-Exportation de tous produits - **Mohamed Ellamti**, négociant, rue de France Soussé Tunisie - Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Soussé.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD l'Eau et la Poudre de riz Madame Maud Euvé Hyeres (Var)

Le Gérant : E. LUMEROSO Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - TUNIS

Fabrique de Lits
en tous genres et de tous systèmes (Maison Française)
Expédition à l'Intérieur
V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41

VÊTEMENTS
J. BELL
6, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé **J. BELL**
est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE : TUNIS - BIZERTE - SFAJ - SOUSSE - MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements et toutes opérations de Banque Et toutes opérations sur titres Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**
DÉPÔT DE COLIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs. SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffitte - Paris S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FÉLICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4-79 Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les 4, 15 et 25 février à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPÔT : Rue de Turquie (Port) BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunsisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Français

AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger. L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Ames & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless Choix de Révolvers et Pistolets automatiques Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussé

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires -> 7, Rue Amilcar - TUNIS -<

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3 Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLET T- Tunis

L'Huile qui graisse le plus «- Vacuum Mobiloil ->

Marque «GARGOYLE» Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000 Siége Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAJ Principales opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissances - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie. correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial « Assurances » (19^{me} ANNEE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance "OFFICE FRANÇAIS".

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L' "OFFICE" se charge aussi de prêts hypothécaires, placements de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie}

(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix) 29, Rue de Portugal - TUNIS Machines Agricoles et Industrielles des Premières Marques

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs Siége Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque. Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées **Fil de fer à fourrage 13-14-15** BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia Entrepôt : Rue de Portugal prolongée - TUNIS